

## ***PROJET DE LOI DE FINANCES 2015***

***Vincent Capo-Canellas***  
***Sénateur-maire du Bourget***

Madame la Présidente, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente de la commission des finances, Monsieur le rapporteur général, Mes chers collègues,

La discussion du projet de loi de finances ne peut être isolée des choix globaux du gouvernement et de la situation de notre économie. Monsieur le Ministre nous a dit tout à l'heure qu'il s'adaptait à la conjoncture, notamment à l'inflation et à la croissance. Vous auriez pu dire à la faible inflation et à la quasi absence de croissance. Mais, la question du bon réglage est donc légitime. Chaque gouvernement est confronté à ce dilemme : fixer le bon dosage, le bon mix entre réduction des déficits, désendettement, réformes structurelles et stimulation de la croissance. Vous défendez Messieurs les ministres une vision équilibrée d'un budget qui en affichage contient les déficits, tout en préservant le pouvoir d'achat et la croissance. Je ne partage pas votre optimisme que je crois de façade. Sur le pouvoir d'achat il suffit de rappeler l'intense fiscalisation à laquelle vous vous êtes déjà livrés. Notre rapporteur général a rappelé tout à l'heure les chiffres. Ce budget est un budget de non choix. Mauvais réglages, mauvais résultats.

Mauvais résultat pour notre déficit, lequel restera sensiblement au même niveau en 2015 qu'en 2014 soit aux alentours des 75 milliards. Les dépenses publiques atteindront plus de 57% du PIB l'année prochaine, malgré la réduction des dépenses. C'est le paradoxe de ce budget. Mauvais résultat aussi pour la dette qui en conséquence poursuivra son inexorable progression. L'endettement devrait atteindre plus de 97% l'année prochaine et met en péril notre souveraineté. Il est vital de préserver notre souveraineté budgétaire pour préserver notre modèle social. Nous sommes déjà sous la surveillance de Bruxelles. A terme, nous risquons la tutelle des marchés financiers. Et même le président de la République reconnaît qu'il n'y a plus de marge fiscale...en 2015. Salut au delà du 31 décembre, péril en deçà pourrait-on dire, tant la créativité fiscale est sans limite. Mais même des membres du

Gouvernement le contredisent. Surtout, la croissance n'est pas là et lorsqu'elle pointe, c'est à tout petits pas. Nous détruisons encore des emplois. Un scénario de stagnation paraît probable. Celui d'une décennie perdue se dessine. La France me direz vous se distingue pas forcément du reste de l'Europe pour la croissance. C'est oublier qu'elle s'en distingue par ses déficits et sa dette. C'est déjà beaucoup ! Ce diagnostic posé je voudrais dire un mot des réformes structurelles ou plutôt leur absence. Comme le dit le Gouverneur de la Banque de France, en France le rythme des réformes est insuffisant. Pourtant, il y a tant de choses à faire.

En effet ce qui surprend dans ce projet de loi de finances c'est la quasi absence de réformes structurelles. On peut polémiquer sur le mot « rabot » communément employé, ce qui est d'ailleurs un hommage au beau métier de menuisier. Mais ce qui est sûr c'est que vous vous trouvez contraints d'ajuster à la marge les crédits. Ceux concernant les collectivités sont une cible facile et là vous dépassez allègrement la marge. Certes ce n'est pas nouveau, vous faites comme beaucoup de gouvernements le choix de la facilité. Vous repoussez indéfiniment les réformes qui s'imposent, et attendez soit la croissance – mais viendra-t-elle – soit que vos successeurs prennent les mesures nécessaires au redressement du pays. Ce faisant vous ne créez pas les conditions de la croissance. Vous faites trop peu, trop tard et vous agissez contradictoirement. Pour une mesure favorable à la compétitivité, deux vont à contre courant. Le cap n'est pas lisible. Il est insuffisant. Cette politique à la godille n'est plus tenable car de nombreux clignotants sont au rouge.

Seules des réformes de structures permettront de sortir notre pays de la crise. Nous ne pouvons plus ne pas affronter la réalité : avec 1% de la population mondiale, 3,7% de la production mondiale et 15% de transferts sociaux, - même si ces chiffres sont à manier avec précaution - la France dépense trop. Le poids de notre secteur public est trop important. La modernisation de l'action publique est indispensable pour rendre l'Etat et ses services plus efficaces et performants, moins coûteux aussi. Il faut aller au delà de ce qui est fait. Il faut également repenser le périmètre de l'Etat et définir les missions qui restent de sa compétence. Il ne suffit pas en effet de réduire de 1200 équivalent temps plein comme c'est le cas avec votre budget pour réduire la masse salariale et tenir lieu de réforme de l'Etat. Il faut au contraire conduire une politique plus offensive notamment dans le domaine des ressources humaines, y compris en

attirant des talents capables de penser la réorganisation de l'Etat. J'insiste sur ce point pas assez compris.

Au titre des réformes structurelles, il y en est une que nous portons au groupe centriste depuis de nombreuses années. Nous pensons qu'elle permettrait de créer les conditions d'un retour à la croissance et de la création de richesse dans notre pays en donnant aux entreprises les moyens d'affronter la concurrence internationale. Cette solution que nous portons, c'est la restauration de la compétitivité en taxant plus les produits importés par la TVA pour financer nos charges sociales. Evidemment, cela appelle une augmentation de la TVA. Vous en connaissez le principe. Vous l'avez stigmatisée – tout en augmentant la TVA après avoir juré que vous ne le feriez pas – et elle a été escamotée par le gouvernement précédent qui l'a mal engagée et trop tardivement. Cette TVA compétitivité permet d'affronter la question du coût du travail et de rendre la compétitivité à nos entreprises. Il est un deuxième sujet structurel que nous devons affronter c'est l'augmentation des coûts salariaux et son absence de lien avec la productivité. Nos coûts salariaux augmentent plus que la productivité, donc nous devenons trop chers ce qui handicape nos entreprises sur les marchés extérieurs. C'est un facteur majeur pour notre pays. Je mesure combien c'est délicat mais il faut en prendre conscience : les salaires ne doivent pas augmenter plus que la productivité.

Plus largement, nous devons entreprendre les réformes structurelles que nos voisins, eux, ont faites : réforme du marché du travail, redéfinition du périmètre des interventions et des missions de l'État, réforme de l'assurance chômage, réforme de la protection sociale... Ce sont là des enjeux majeurs.

Je voudrais maintenant revenir sur la façon dont la majorité sénatoriale a abordé ce budget.

Le Sénat examine ce projet de loi de finances avec une nouvelle majorité. Nous aurions pu choisir l'option de réécrire totalement votre projet de loi. Il y aurait eu beaucoup de raisons à cela, je viens d'en évoquer plusieurs.

Toutefois, compte tenu du délai assez court entre le renouvellement sénatorial et la discussion budgétaire ainsi que du cadre contraint de la discussion budgétaire, nous avons préféré nous mettre dans une situation de dialogue avec l'exécutif et avec l'Assemblée nationale. Le président Larcher avait annoncé dès son élection que la Haute assemblée examinerait l'ensemble du budget. C'est dans cette perspective que nous nous inscrivons en proposant au Gouvernement et à la majorité parlementaire des améliorations à ce projet de loi de finances, dans l'intérêt du pays.

Que le Sénat joue pleinement son rôle illustre aussi, je le crois, que le débat politique peut se centrer sur des propositions concrètes et pas uniquement sur des postures.

La commission des finances, à l'initiative de notre rapporteur général et après un dialogue fructueux entre les groupes de la majorité, a adopté une série d'amendements contenant des propositions réalistes.

Je retiendrai ici quelques unes de nos priorités :

- tout d'abord, l'amélioration du solde budgétaire d'un milliard d'euros, constitués sur la base d'économies réelles, notamment avec la réduction du nombre de créations de postes dans l'Education nationale, promesse présidentielle intenable dans le contexte budgétaire actuel. Il faudrait aller beaucoup plus loin dans l'amélioration du solde budgétaire compte tenu de notre déficit. Mais dans le cadre contraint de la discussion budgétaire nous montrons la voie à suivre au Gouvernement.

- Deuxième axe, un effort de justice en matière de fiscalité avec la hausse du plafond du quotient familial, mais aussi avec la réforme de la décote du barème de l'impôt sur le revenu ;

- Troisième axe, un effort d'équité entre les français en rétablissant la journée de carence qui permet là aussi de réduire le déficit budgétaire par des recettes supplémentaires ;

- Quatrième axe, des efforts de compétitivité en favorisant l'investissement dans les PME ;

- Cinquième axe, concernant la baisse des dotations aux collectivités locales, si nous reconnaissons qu'il est normal qu'elles participent à l'effort de réduction des dépenses, nous proposons une meilleure appréciation de leurs efforts en minorant la réduction des dotations à hauteur d'1,2 milliards d'euros, correspondant aux coûts liés aux transferts et aux normes imposés par l'Etat selon l'estimation de la Commission consultative d'évaluation des normes. Cet amendement présente le double intérêt de réduire d'un tiers la baisse des dotations et d'installer un principe qui pourra s'appliquer à l'avenir quant aux transferts de charges aux collectivités.

- Sixième axe, enfin, s'agissant du budget de la mission défense, qui est clairement insincère, nous faisons tous le constat que la fiction de la « Loi de programmation militaire, toute la LPM, rien que la LPM » a vécu. Je veux dire en terminant ma grande préoccupation sur ce point.

Je vous remercie.